

---

très peu de temps sans prendre aucun remède. Alors Marie, son mari et moi sommes partis pour accomplir le vœu dans cette église. Là, Marie a fait dire une messe par un des Pères et moi j'ai dit la messe que son mari avait promise, en faisant le vœu à la servante de Dieu, s'il guérirait d'une grave maladie, pendant laquelle il a eu recours pour obtenir la guérison.

En 1694, leur fille, nommée Marie, alors âgée de cinq ans, était malade avec scrofule dans la gorge qui était enflée. Sa mère l'a amenée à Montréal où elle fut traitée pendant plusieurs jours par des chirurgiens, mais sans recevoir aucun soulagement. Finalement, elle a eu recours à Catherine Tekakwitha et elle a promis à Dieu d'amener son enfant à son tombeau. Elle a aussi fait dire une messe et une neuvaine, après quoi l'enfant fut complètement guérie, bien que cette maladie soit incurable dans ce pays.

En cette même année 1696, au mois de février, leur fils Jean, âgé de cinq années, avait englouti de la paille ou un peu de maïs avec lequel il allait s'étouffer. Sa mère lui fit boire un peu d'eau dans laquelle elle avait fait tremper les cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Ceci a fait passer le peu de maïs qu'il avait englouti, bien que sa mère eut pris tous les moyens pour l'enlever de sa gorge sans succès.

En 1694, la même femme a vu sa vache gonfler devant ses yeux, prête à éclater. Puisque cela aurait causé une perte considérable pour sa famille, elle a eu recours à Catherine Tekakwitha pour obtenir de Dieu, par sa médiation, la guérison de l'animal. Elle m'a d'ailleurs fait dire une messe pour cette intention. Aussitôt après avoir fait sa promesse, l'enflure a réduit et alors l'animal fut guéri.

Aux environs du mois d'août 1695, Louis Fortier, âgé de treize ans, développa une maladie incurable. Après que son père, sa mère et moi lui ayons donné plusieurs remèdes qui ne lui avaient fait aucun bien, nous l'envoyâmes dans un hôpital de Montréal. Il y fut traité par des médecins et des chirurgiens, mais en vain. Sa mère est venue me dire, les larmes aux yeux, que les médecins n'avaient plus d'espoir de le voir guérir. Et elle me pria de dire une messe pour obtenir de Dieu la guérison de son fils par l'intercession de Catherine Tekakwitha. Ce que je fis volontiers. Après quoi, les remèdes ont fait effet et il a rejeté une quantité de fruits verts non digérés, de prunes, de mûres et des pommes épineuses qui, par leur quantité, leur solidité et leur nature indigeste, lui avaient causé cette maladie mortelle. Depuis lors, il se porte bien.

En 1684, Lambert Cuellier, âgé de deux ans, fut victime d'épuisement. Il n'avait que la peau sur les os et il était à peine capable de manger. Alors qu'il était près de mourir, son père et sa mère l'amènèrent à l'église de Saint-François-Xavier, où reposent les os de Catherine Tekakwitha. Il le placèrent sur son tombeau et firent dire une messe et une neuvaine pour obtenir de Dieu la guérison de leur fils, par les mérites de sa servante. Tout de suite après la neuvaine, l'enfant commença à se sentir mieux et depuis, il se porte bien et il est toujours en parfaite santé.

En 1690, Joseph Cuellier, âgé de douze ans, est tombé malade. Il dépérissait et comme s'il fut attaqué par une consommation qui l'a réduit à sa dernière

---

extrémité. Son père donc s'est rendu chez les Pères jésuites pour obtenir quelques cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Il a alors demandé à son fils de prendre un peu de ces cendres et, par ce moyen, son fils fut guéri. Depuis, il se porte bien.

En 1688, Barbe Brunet, âgée de treize ans, était aux prises depuis deux mois avec une fièvre tertiaire, qui était devenue double tertiaire. Aucun remède n'a été trouvé pour réduire sa fièvre qui l'a amaigri jusqu'à ce qu'elle ressemble à un squelette. Elle était incapable de se mettre debout, de prendre ses remèdes et de manger. Elle était donc prête à mourir et fut laissée dans cet état par le médecin. Alors on lui suggéra d'avoir recours à Catherine Tekakwitha, ce qu'elle fit. Elle a alors promis de faire dire une neuvaine à son tombeau et de s'y rendre pour offrir ses dévotions. Deux jours plus tard, elle commença à se sentir mieux, sa fièvre a disparu et elle a retrouvé la santé. Elle a ensuite accompli son vœu au tombeau de Catherine.

En 1694, François Roy, âgé de dix-sept ans, m'avait demandé de lui administrer les derniers sacrements. Il fut aux prises pendant trois semaines ou un mois précédent avec une fièvre qui l'a réduit à sa dernière extrémité. Les remèdes ne furent d'aucune aide pour lui. Je lui ai donc fait promettre de dire une neuvaine à Catherine Tekakwitha pendant neuf jours ou de demander à sa mère de dire neuf Je vous salue Marie, pendant que j'offrirai le sacrifice de la messe pendant les mêmes neuf jours. Pendant la neuvaine, je lui ai fait boire de l'eau dans laquelle j'avais trempé un sachet où j'avais mis un peu de terre du tombeau et des cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Sept jours après cette neuvaine la fièvre le quitta et depuis, il n'est plus malade.

Jusqu'à là sont écrits, dans ce mémoire, les miracles et les guérisons qui ont été effectués dans cette paroisse pendant neuf ou dix années par les mérites et l'intercession de notre protectrice et avocate devant Dieu, Catherine Tekakwitha, pour nous deux soit pour moi et pour les enfants de ma paroisse. J'ai une connaissance parfaite de ces choses puisque j'en ai été l'instigateur et le témoin. En témoignage de quoi je signe en ce jour du 24 mars 1696.

Rémy, curé de Sts Anges de Lachine

